

## UNIVERSITÉ DE TOURS

- VU les articles L. 613-2, et L. 712-2** du Code de l'Éducation
- VU le décret 17 décembre 1933** relatif à l'obligation de participer aux jurys d'examens et concours ;
- VU la circulaire n°2000-033 du 1<sup>er</sup> mars 2000** relative à l'organisation des examens dans les établissements publics d'enseignement supérieur ;
- VU** la délégation de signature et de pouvoir du Président de l'université n° DAJ/n°2021-425 en date du 1<sup>er</sup> avril 2021 ;
- VU les délibérations n°2021-55, 2021-66 et 2021-86 du Conseil d'administration** approuvant les propositions de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire portant création et renouvellement des diplômes d'université et des diplômes interuniversitaires pour la campagne 2021-2025 ;
- VU la délibération de la CFVU n°2024-002 en date du 28 mars 2024** portant sur les modalités de contrôle de connaissances et de compétences : Licence, Licence professionnelle et Master ;
- VU la délibération n°CFVU 2024-004 du 19 septembre 2024** portant notamment sur le règlement des études et des examens de l'Université de Tours ;
- VU** les propositions du Directeur de l'UFR d'Arts et Sciences Humaines

## LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ ARRÊTE

### Article 1 : Désignation des jurys d'examen

Les jurys d'examen pour l'année universitaire 2024-2025 sont composés des personnes désignées ci-après :

## DIPLÔMES UNIVERSITAIRES

### **DU Case Management : réussir ensemble l'accompagnement des parcours « complexes »**

Présidente : Corinne ROUGERIE

Membres : Hervé BRETON  
Gabriel DELAUNOY

### **DU Clinique des violences sexuelles et psychotraumatologie**

Président : Robert COURTOIS

Membres : Wissam EL HAGE (PUPH Psychiatrie)  
Pauline SAINT-MARTIN (PUPH Médecine Légale)

## **DU Histoires de vie en formation (HIVIF) : approche expérientielle, recherche biographique**

Président : Hervé BRETON  
Membres : Sandrine CESVRE  
          : Jérôme LAFITTE

## **DU Pair-aidance croisée : théories et pratiques situées**

Président : Hervé BRETON  
Membres : Frédéric DENIS  
          : Melpomeni PAPADOPOULOU  
          : Emmanuel RUSCH

## **DU La musique et le tout-petit, la musique et l'enfant en situation de handicap**

Présidente : Isabelle GREGOIRE  
Membres : Julie BOUDSOCQ  
          : Sébastien DURAND  
          : Valérie PENNEQUIN

## **DU Musicien Intervenant (DUMI)**

Président : Samuel RENIER  
Membres : Sébastien DURAND  
          : François EMILE  
          : Audrey PERRIGAUD  
          : Thierry THEUILLON

### **Article 2 : Affichage**

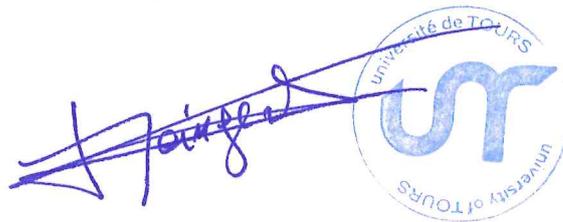
La présente décision fera l'objet d'un affichage dans les locaux de l'université.

### **Article 3 : Exécution**

Le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Tours, le 3 décembre 2024

Le Président de l'Université



Philippe ROINGEARD